

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Lorient.

Correspondant : M. le Maire, service Commande Publique - 2 bld Leclerc - CS 30010 56315 Lorient Cedex,
tél. : 02-97-02-22-64, télécopieur : 02-97-02-22-44, courriel : achats@mairie-lorient.fr adresse internet :
<http://www.lorient.fr>. Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.e-megalisbretagne.org>.

Objet du marché : **Accord-Cadre Datalogging bâtiments.**

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Caractéristiques principales :

Le marché prend effet à compter de sa notification pour une durée de deux ans, reconductible une fois pour deux années, par décision expresse de la collectivité notifiée au prestataire par courrier recommandé avec avis de réception, au plus tard trois mois avant le terme du marché.

Le déclenchement de la reconduction pourra également être " anticipé " si le montant maximum est atteint avant la fin des deux années d'exécution. En tout état de cause le terme maximal du marché ne pourra excéder les 4 ans à compter de sa notification.

Variantes - prestations supplémentaires éventuelles : Il n'est pas prévu de variante au marché.

Durée : 2 ans reconductible 1 fois pour deux années

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : marché attribué en lots séparés à une entreprise ou groupement dont la forme retenue lors de l'attribution sera le groupement solidaire. Possibilité de faire une offre pour un ou plusieurs lots.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : recevabilité des candidatures : Régularité administrative - capacités professionnelles - moyens techniques et humains - chiffres d'affaires.

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur en application des articles 43 à 45 du code des marchés publics rédigés en langue française -voir imprimés Dc1 et Dc2 (cf. site www.colloc.bercy.gouv.fr rubriques marchés publics)

- si le candidat est en redressement judiciaire ou procédure équivalente régie par un droit étranger, justifier de l'habilitation à poursuivre l'activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

- déclaration des chiffres d'affaires réalisés au cours des 3 dernières années (entreprises nouvelles, justifier de la date de création).

-Les Moyens humains : détail des effectifs et compétences des personnels ; organigramme de l'entreprise.

Capacité économique et financière - références requises : délai global de paiement : 30 jours. Prix fermes la première année et révisables, une fois par an en cas de reconduction, à date anniversaire pour les lots 1 et 4. Prix fermes pour les lots 2 et 3. Marché financé sur les fonds propres de la collectivité. Règlements selon avancements des travaux.

Principe de la retenue de garantie : sans objet. Avance : sans objet

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : plusieurs typologies d'intervenants pourront se présenter à la présente consultation.

Lot n°1 :

Compétences attendues en tout ou partie selon type d'intervenant :

Bonne connaissance du tissu économique et de la filière du datalogging et/ domotique, et/ou informatique.

Compétences en télécommunications/ protocoles de communication, gestion d'un bâtiment : Climatisation, ventilation, chauffage, électricité et optimisation énergétique.

Internet et stockage

Bdd : notions, spécifications à avoir...

Open/Source/Arduino/ Raspberry..

Compétences obligatoires : Capacité de coordination des différents prestataires et esprit de synthèse.

Pour les lots 1 à 4 :

Le candidat fournira une liste de références récentes sur prestations identiques (Préciser objet, année, montant, nom du maître d'ouvrage). A défaut, le candidat apportera par tout moyen la preuve de ses capacités à assurer la prestation.

Les Moyens techniques de la société (organisation du candidat).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 6 novembre 2015, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Conditions de participation : (Documents fixés en application des articles 43 à 45 du Code des Marchés Publics)

Déclaration sur l'honneur à compléter par chaque candidat ou chaque membre en cas de groupement (cf. Site www.colloc.bercy.gouv.fr - rubrique Marchés Publics - imprimés Dc1 - dc2, modèles non obligatoires), datée et signée attestant que le candidat :

- a satisfait aux obligations fiscales et sociales au titre de l'année 2014.

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal.

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail.

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés :

Etre en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

d) Liquidation judiciaire :

Ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce,

ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

e) Redressement judiciaire :

Ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché ou de l'accord-cadre.

f) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

g) Que les renseignements fournis dans le formulaire DC 2, et ses annexes, sont exacts.

Le cas échéant, pouvoir donné à la personne habilitée à signer le marché (signature du délégant et délégataire).

En cas de groupement, chaque membre fournira les documents et attestations ci-dessus ainsi qu'une déclaration de candidature signée des deux parties ou imprimé Dc1 (cf. Site www.colloc.bercy.gouv.fr, rubrique marchés publics). Pour un groupement, la capacité technique et professionnelle sera appréciée globalement et non pas pour chacun des membres.

De même si le candidat souhaite faire valoir les capacités d'un autre intervenant (ex. Sous-traitant), ce dernier fournira les renseignements et documents ci-avant de nature à permettre d'apprécier ses moyens, capacités financières et professionnelles aux côtés du candidat, accompagné d'un engagement écrit d'assurer la mission.

Après jugement des offres, le pouvoir adjudicateur sollicitera du candidat le mieux classé, les certificats fiscaux et sociaux et attestations mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics ainsi que l'attestation d'assurance décennale en cours de validité et lui fixera un délai pour les produire.

Délais et voies de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, F-35044 Rennes Cedex. Tél. 02 23 21 28 28.
télécopieur 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr.

Service auprès desquels des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal Administratif de Rennes ; adresse ci-dessus.

Direction des Instances et des Affaires Juridiques, 2bd Leclerc B.P. 30010, 56315 Lorient Cedex Tel
02.97.02.22.45 - télécopieur 02.97.02.21.72.

Critères d'attribution :

Les candidats à l'accord cadre seront sélectionnés sur la base des critères ci-dessous par ordre de priorité :

Le nombre de candidats retenus par lot est fixé à 5 maximum.

Les notes tous critères confondus comprises entre 0/20 et 12/20 seront éliminatoires.

Lot n°1 : Aide Stratégico- technique :

Valeur technique (sur la base des notes techniques) 60% - prix (Bpu) 40%.

Une négociation sur les aspects techniques et (ou) financiers sera engagée par écrit avec les candidats ayant

déposé des offres comportant l'ensemble des pièces exigées dans les documents de consultation.

Lot n°2 : Instrumentation de Bâtiment :

Valeur technique (sur la base des notes techniques) 60% - étendue de gamme et/ou spécificité de la fourniture en adéquation avec le besoin 40%.

Il n'est pas prévu de négociation.

Lot n°3 : Acquisition des données :

Valeur technique (sur la base des notes techniques) 50% - étendue de gamme et/ou spécificité de la fourniture en adéquation avec le besoin 40% - délai de livraison 10%.

Il n'est pas prévu de négociation.

Lot n°4 : Exploitation des données :

Valeur technique (sur la base des notes techniques) 60% - prix (Bpu) 40%.

Une négociation sur les aspects techniques et (ou) financiers sera engagée par écrit avec les candidats ayant déposé des offres comportant l'ensemble des pièces exigées dans les documents de consultation.

Adresses de renseignements :

D'ordre technique : Service Environnement - tél 02.97.02.32.72.

D'ordre administratif : Service Commande Publiques - tel : 02.97.02.22.64 - télécopieur 02.97.02.22.44.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Demande de dossier à formuler par télécopieur au 02.97.02.22.44. Le dossier est également disponible sur la plateforme dématérialisée : www.e-megalisbretagne.org ou via le site de la Ville www.lorient.fr, rubrique marchés publics. La remise d'une offre par voie dématérialisée est possible dans les conditions prévues dans le dossier de consultation.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. -

Aide Stratégico-Technique.

Montant maximum pour 2 ans : 10 000 euros (T.T.C.)

C.P.V. - Objet principal : 72100000

Objets supplémentaires : 72200000.

Lot(s) 2. -

Instrumentation de Bâtiments.

Montant maximum pour 2 ans : 4000 euros (T.T.C.)

C.P.V. - Objet principal : 30230000.

Lot(s) 3. -

Acquisition des données.

Montant maximum pour 2 ans : 8000 euros (T.T.C.)

C.P.V. - Objet principal : 30210000.

Lot(s) 4. -

Exploitation des données.

Montant maximum pour 2 ans : 8000 euros (T.T.C.)

C.P.V. - Objet principal : 48600000

Objets supplémentaires : 48700000.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 9 octobre 2015